Données statistiques sur l'immigration au Manitoba

Rapport statistique de 2007

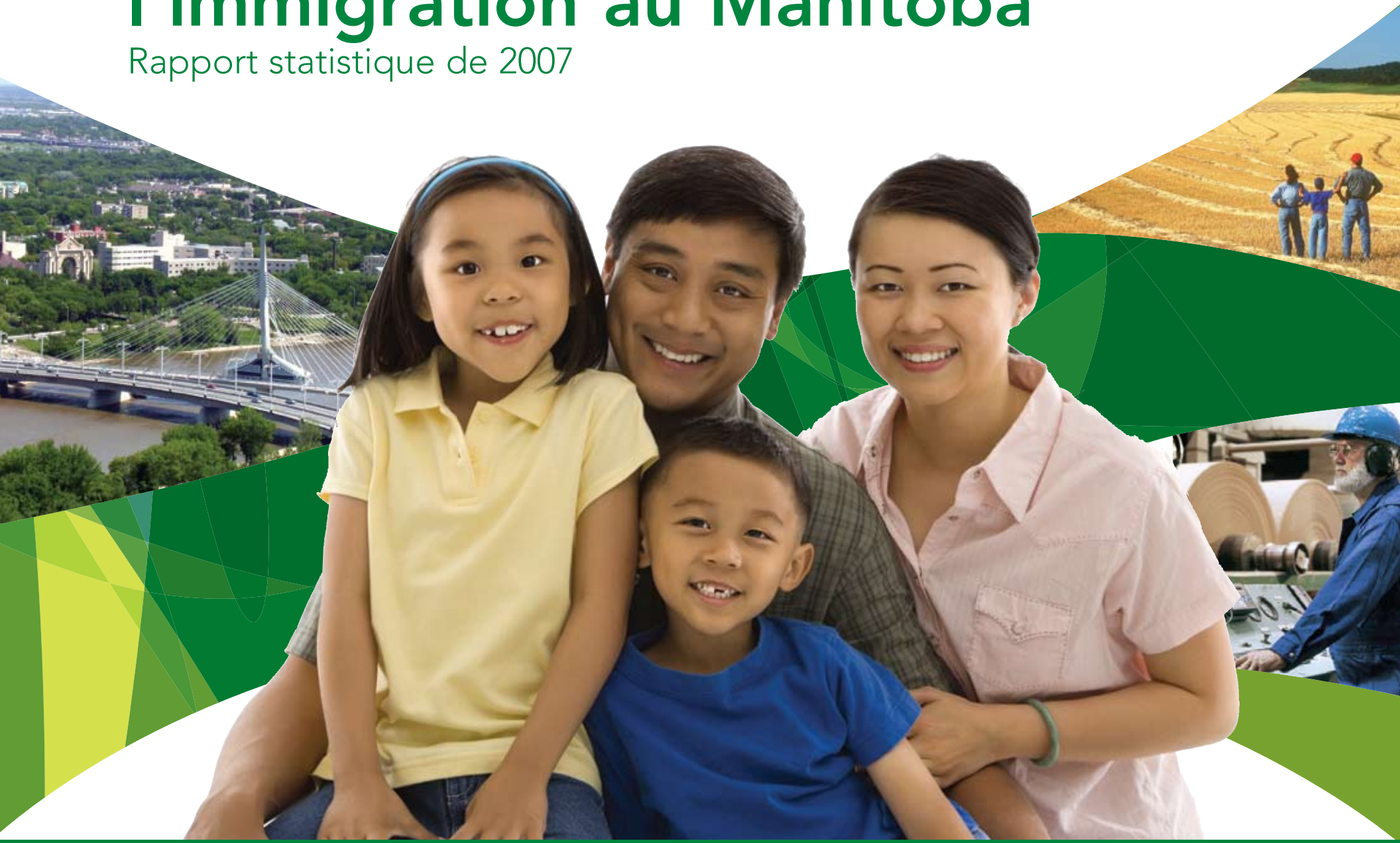

Manitoba

Message de la ministre

Le rapport des données sur l'immigration au Manitoba de 2007 offre un portrait de la croissance et de la diversité de notre province.

En 2007, le Manitoba a accueilli près de 11 000 immigrants, ce qui cadre avec nos objectifs annuels et qui constitue le nombre le plus élevé enregistré depuis 50 ans. La majeure partie des immigrants du Manitoba ont été des candidats de la province, c'est-à-dire qu'ils ont été sélectionnés par le Manitoba en fonction de nos besoins actuels et futurs en ce qui concerne le marché du travail et le développement économique.

Dans le cadre de notre stratégie de développement économique provinciale, nous faisons valoir le Manitoba comme destination de choix pour les immigrants qualifiés. Notre démarche porte ses fruits, puisque depuis 2003, au-delà de 43 000 nouveaux arrivants se sont établis dans notre province, dont 23 % dans l'une des 120 collectivités régionales et plus du Manitoba.

Le gouvernement du Manitoba poursuit ses consultations auprès des intéressés et de ses partenaires. Ces consultations ont permis de mettre en œuvre des mesures novatrices, telles :

- la stratégie d'établissement, laquelle a été conçue pour améliorer les services aidant les nouveaux arrivants au Manitoba à bien s'intégrer à leur collectivité et à leur milieu de travail;
- la *Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées*, qui fait en sorte que les immigrants qualifiés bénéficient d'un processus transparent et équitable pour faire reconnaître leurs titres de compétence dans les professions réglementées;
- la *Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs*, adoptée au printemps 2008, qui améliorera la protection des travailleurs étrangers vulnérables grâce à la délivrance de licences aux recruteurs et à l'inscription des employeurs;
- les ententes conclues avec les partenaires internationaux, lesquelles permettent de resserrer les liens entre les employeurs manitobains et les travailleurs qualifiés dans les pays d'où proviennent traditionnellement les immigrants au Manitoba et d'autres pays.

En outre, le Manitoba continue d'offrir aux employeurs diverses options pour recruter des travailleurs étrangers afin de combler les pénuries de main-d'œuvre à court et à long termes, en facilitant le processus de demande de résidence permanente pour les travailleurs temporaires admissibles au programme Candidats du Manitoba.

Nous sommes fiers que notre province offre un milieu accueillant aux nouveaux arrivants provenant du monde entier qui contribuent au dynamisme et à la prospérité du Manitoba et qui en font un endroit de choix où vivre et travailler. Depuis des générations, les immigrants renforcent notre économie et enrichissent notre culture et notre société. Grâce au soutien des citoyens, des collectivités et des employeurs de la province, l'immigration continuera de jouer un rôle prépondérant dans la croissance et le développement du Manitoba.

La ministre du Travail
et de l'Immigration du Manitoba,

Nancy Allan

Table des matières

LA CROISSANCE GRÂCE À L'IMMIGRATION 2

TENDANCES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION 5
Immigration au Manitoba durant la dernière décennie
Immigration au Canada durant la dernière décennie

Niveaux d'immigration 6
Sommaire de l'immigration au Manitoba
Sommaire de l'immigration au Canada

Aperçu pancanadien 7
Immigration au Canada par province et territoire
Immigration au Canada par ville de destination (les 10 villes principales)

Candidats par province 9
Candidats par province/territoire

NOUVEAUX ARRIVANTS AU MANITOBA 10
Niveaux d'immigration (demandeurs principaux et personnes à charge)

Données démographiques sur les immigrants 12
Immigration selon l'âge et le sexe
Immigration selon le sexe et la situation du demandeur

COLLECTIVITÉS DE DESTINATION 14
Carte des régions du Manitoba
Immigration par région
Immigration par collectivité de destination (les 5 destinations principales)
Immigration par collectivité de destination (les 10 destinations principales)
Immigration à Winnipeg et par région

Origine des immigrants 16
Régions d'origine des immigrants
Pays d'origine des immigrants

Niveau d'instruction des nouveaux arrivants 18
Immigration selon le niveau d'instruction
(Demandeurs principaux et personnes à charge)

Professions et métiers exercés par les nouveaux arrivants 20
Composante économique par profession (les 15 professions principales)
Composante économique par genre de compétences
Travailleurs qualifiés fédéraux et candidats provinciaux par genre de compétences (2007)

Diversité linguistique 24
Immigration au Manitoba selon la langue maternelle (les 10 langues principales)
Immigration au Manitoba selon la connaissance de l'anglais et du français

RÉSIDENTS TEMPORAIRES AU MANITOBA 26
Nombre de travailleurs étrangers temporaires, de 1997 à 2007
Nombre d'étudiants étrangers, de 1997 à 2007
Travailleurs étrangers temporaires et étudiants étrangers à Winnipeg, de 1997 à 2007

AIDE À L'ÉTABLISSEMENT ET À L'INTÉGRATION 28
Services d'établissement et services liés au marché du travail
Formation linguistique pour les adultes
Stratégie d'intégration des immigrants au marché du travail

Document produit par : Travail et Immigration Manitoba, Division de l'immigration et du multiculturalisme, été 2008

Sources des données :
1. Citoyenneté et Immigration Canada
2. Les renseignements provenant de Statistique Canada sont utilisés avec la permission de ce ministère. Il est interdit de reproduire les données et de les rediffuser dans la version originale ou modifiée à des fins commerciales sans avoir obtenu l'autorisation de Statistique Canada.

La croissance grâce à l'immigration

Le *Plan stratégique de croissance économique du Manitoba* tient compte du rôle important que joue l'immigration dans le maintien de la croissance économique et la diversité culturelle de la province. De plus, l'immigration enrichit les collectivités, apporte de nouvelles compétences et idées et renforce notre capacité d'innovation à l'échelle locale et sur le marché mondial.

En 2003, une cible de 10 000 nouveaux arrivants par année a été fixée en matière d'immigration. Ce nombre ayant été atteint, un nouvel objectif a été établi, soit de faire progresser du double les niveaux d'immigration annuels au cours des dix prochaines années.

Le Manitoba collabore étroitement avec le Canada afin de :

- favoriser le recrutement efficace et en toute sécurité de travailleurs temporaires et d'immigrants permanents afin de combler les besoins économiques actuels et futurs de la province;
- fournir des services faciles d'accès et pertinents avant et après l'arrivée des immigrants pour voir à leur intégration et à leur réussite sur le marché du travail et faire en sorte qu'ils restent;
- soutenir les collectivités qui accueillent des nouveaux arrivants, favorisent notre diversité culturelle et la mettent en valeur, et encourager les collectivités à le faire;

En 2007, le nombre de personnes ayant immigré au Manitoba a progressé de 9 % pour s'établir à 10 955 immigrants, ce qui constitue le taux le plus élevé depuis 50 ans.

Depuis 1999, le Manitoba a accueilli plus de 60 500 immigrants. En 2007, 76 % des immigrants faisaient partie de la composante économique (8 330 personnes), 12,3 % entraient dans la catégorie de la famille (1 343 personnes) et 10,7 % étaient des réfugiés (517 réfugiés parrainés par le gouvernement et 577 réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé). Winnipeg a accueilli la plus grande part des immigrants, soit 76,5 % d'entre eux (8 386 personnes), et le principal pays d'origine des nouveaux arrivants était les Philippines, d'où provenaient 29,9 % des immigrants (3 279 personnes).

Les bons résultats du Manitoba en matière d'immigration demeurent attribuables dans une large mesure au programme Candidats du Manitoba. Par ailleurs, l'Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration établit le cadre global dans lequel le gouvernement provincial recrute et sélectionne des travailleurs qualifiés et des immigrants de la catégorie des gens d'affaires qui ont d'excellentes chances de réussir leur établissement dans la province et d'y contribuer de façon positive. Travail et Immigration Manitoba administre en étroite collaboration avec Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba la catégorie des gens d'affaires du programme.

Il est tout aussi important de favoriser l'établissement, l'intégration et le maintien des immigrants dans la province que de les y attirer. Le gouvernement du Manitoba est résolu à offrir aux immigrants des services d'établissement adaptés à leurs besoins afin de les aider à chaque étape du processus d'immigration, de sorte qu'ils obtiennent toute l'information nécessaire pour pouvoir participer pleinement à la population active et à la vie des collectivités du Manitoba. Grâce à l'accroissement des fonds octroyés par les gouvernements fédéral et provincial, plus de 160 programmes d'établissement et de cours d'anglais ont pu être financés à l'échelle de la province en 2007 dans le cadre du Programme manitobain d'intégration des immigrants.

Le Conseil de l'immigration du Manitoba et le Conseil ethnoculturel manitobain de consultation

et de revendication continuent de fournir à la ministre du Travail et de l'Immigration de l'information et des conseils sur les moyens d'attirer de nouveaux arrivants et de faire en sorte qu'ils s'établissent au Manitoba et y demeurent. Les conseils se penchent également sur les questions de multiculturalisme.

Immigrer au Manitoba – Catégories d'immigrants (fédérales et provinciales)

La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR, 2002) du Canada établit trois catégories d'immigrants admissibles au Canada.

La **catégorie de la famille** (regroupement familial) comprend les époux, les conjoints de fait, les enfants à charge, les parents, les grands-parents et les proches parents parrainés par des membres de leur famille qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. Les Philippines, l'Inde, les États-Unis, la Chine et le Vietnam représentent les principaux pays d'origine des immigrants qui ont bénéficié de la politique de réunification des familles au Manitoba, soit 51 % (684 personnes) des 1 343 immigrants acceptés dans la catégorie de la famille en 2007.

Les immigrants de la **composante économique** sont sélectionnés en fonction de leur capacité à contribuer au développement économique de la province. Cette catégorie englobe les travailleurs qualifiés et les entrepreneurs du programme Candidats du Manitoba ainsi que les travailleurs qualifiés, les entrepreneurs et les aides familiaux résidents qui ont présenté une demande directement à Citoyenneté et Immigration Canada. La sélection des candidats de la province repose sur des critères fondés sur la situation du marché du travail du Manitoba et sur les liens du demandeur avec la province. En 2007, 70 % (7 689) des immigrants manitobains étaient des candidats de la province, et 28,5 % (2 195) de ceux-ci ont choisi de s'établir dans les collectivités situées à l'extérieur de Winnipeg. Depuis 1999, les Philippines et l'Allemagne sont demeurés les principaux pays d'origine des immigrants du programme Candidats du Manitoba (4 179 personnes ou 54,4 % des candidats de la province en 2007).

La **catégorie des réfugiés** comprend des réfugiés au sens de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés ainsi que d'autres personnes ayant un statut semblable qui ont besoin de protection en vertu du droit international. Cette catégorie regroupe les réfugiés parrainés par le gouvernement et par des organismes du secteur privé, les réfugiés admis au Canada et les personnes à leur charge à l'étranger. Le Manitoba s'enorgueillit de sa longue tradition d'accueil des réfugiés et, en plus de compter un milieu dynamique pour le parrainage des réfugiés, la province accueille continuellement une proportion de réfugiés supérieure à celle que représente la province au sein de la population du pays. En 2007, le Manitoba a accueilli 16 % des réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé et 7 % de ceux qui étaient parrainés par le gouvernement du Canada.

La République démocratique du Congo, la Thaïlande, l'Afghanistan, l'Éthiopie et le Burundi figurent parmi les principaux pays d'origine des réfugiés au Manitoba parrainés par le gouvernement fédéral, tandis que les principaux pays d'origine des réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé comptaient notamment l'Éthiopie, le Soudan, l'Érythrée, l'Égypte et la Somalie.

Les **résidents temporaires** arrivent à titre de travailleurs étrangers temporaires, d'étudiants étrangers, de demandeurs du statut de réfugiés et de visiteurs. Les travailleurs étrangers temporaires contribuent à combler les graves pénuries de main-d'œuvre dans les collectivités du Manitoba, et il s'agit d'une nouvelle catégorie importante d'immigrants permanents dans la province grâce au programme Candidats du Manitoba.

IMMIGRER AU MANITOBA – CATÉGORIES D'IMMIGRANTS (FÉDÉRALES ET PROVINCIALES)

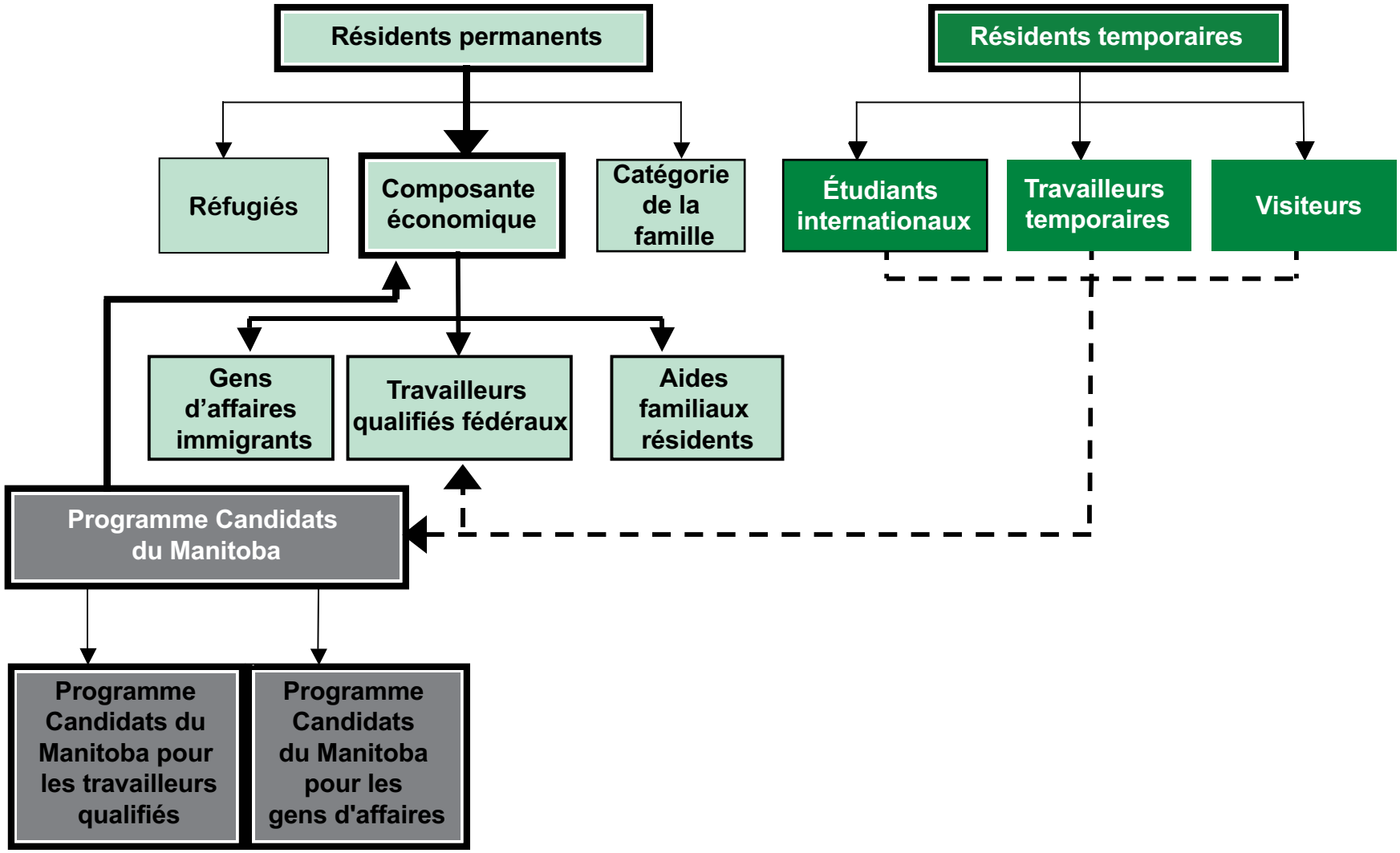

Tendances en matière d'immigration

Statistique Canada estime qu'au 1er janvier 2007, le Canada comptait 31 612 897 habitants et le Manitoba, 1 148 401 habitants (3,6 % de la population du Canada). Les provinces se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qualifiés, ce qui n'empêche pas le Manitoba de continuer d'enregistrer une croissance de l'immigration. En 2007, la province a attiré 4,6 % des immigrants du Canada, soit bien au-delà de la proportion de la population de la province par rapport à celle du pays. En fait, la croissance de 2,6 % de la population du Manitoba est attribuable en grande partie à l'immigration. Les taux de croissance de la population les plus prononcés ont été enregistrés à Winnipeg, à Steinbach, à Brandon et à Winkler, qui demeurent parmi les destinations du Manitoba les plus populaires auprès des immigrants.

IMMIGRATION AU MANITOBA DURANT LA DERNIÈRE DÉCENNIE

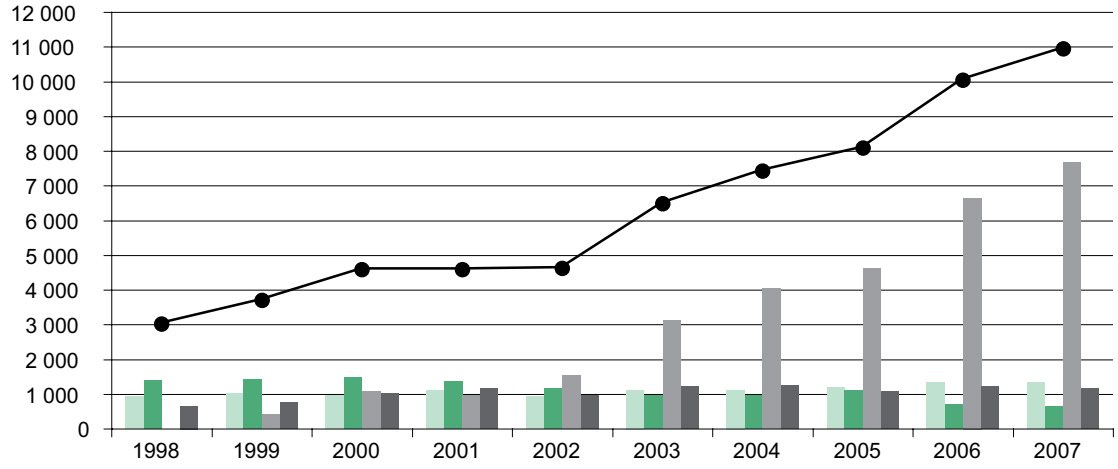

IMMIGRATION AU CANADA DURANT LA DERNIÈRE DÉCENNIE

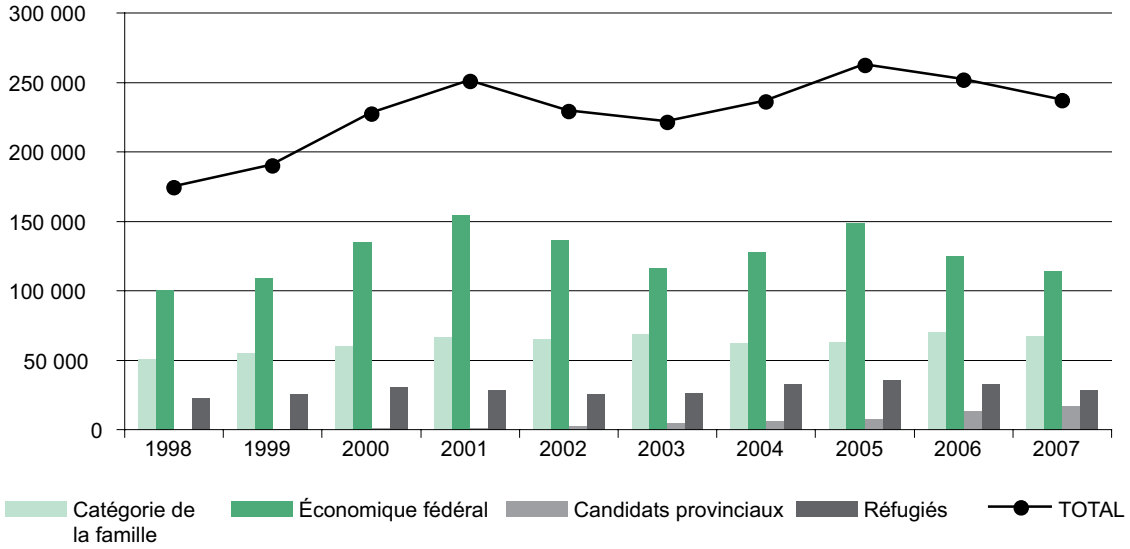

Niveaux d'immigration

En 2007, 10 955 immigrants se sont établis au Manitoba, ce qui constitue une hausse de 9 % et qui représente sa plus grande proportion de l'immigration totale au Canada en plus de 25 ans.

Le programme Candidats du Manitoba, qui favorise le développement économique, offre la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins des employeurs et des collectivités en temps opportun et de manière efficace. Par ailleurs, le programme élargit les possibilités de croissance démographique et économique à long terme dans toute la province. La réunification des familles et l'accueil des réfugiés, tant ceux parrainés par le gouvernement que ceux parrainés par des organismes du secteur privé, sont des composantes importantes de l'immigration canalisée au Manitoba par l'intermédiaire des programmes fédéraux.

SOMMAIRE DE L'IMMIGRATION AU MANITOBA

	2005		2006		2007	
Demandeurs principaux et personnes à charge	Nombre	Pourcentage du nombre canadien	Nombre	Pourcentage du nombre canadien	Nombre	Pourcentage du nombre canadien
Catégorie de la famille	1 192	1,9	1 332	13,3	1 343	12,3
Composante économique	1 106	0,7	714	7,1	641	5,9
Candidats d'une province ou d'un territoire*	4 619	57,4	6 661	66,3	7 689	70,2
Réfugiés	1 094	3,1	1 241	12,3	1 170	10,7
LIPR/Autres/Valeurs manquantes/ Cas accumulés/Inconnus	86	0,1	103	1,0	112	1,0
TOTAL	**8 097**	**3,1 %**	**10 051**	**4,0 %**	**10 955**	**4,6 %**
Différence par rapport à l'année précédente	**670**	**9,0 %**	**1 954**	**24,1 %**	**904**	**9,0 %**

SOMMAIRE DE L'IMMIGRATION AU CANADA

	2005		2006		2007	
Demandeurs principaux et personnes à charge	Nombre	Pourcentage du nombre canadien	Nombre	Pourcentage du nombre canadien	Nombre	Pourcentage du nombre canadien
Catégorie de la famille	63 354	24,2	70 508	28,0	67 078	28,3
Composante économique	148 263	56,5	124 921	49,6	114 174	48,2
Candidats d'une province ou d'un territoire*	8 047	3,1	13 336	5,3	17 095	7,2
Réfugiés	35 768	13,6	32 515	12,9	27 970	11,8
LIPR/Autres/Valeurs manquantes/ Cas accumulés/Inconnus	6 804	2,6	10 369	4,1	10 441	4,4
TOTAL	**262 236**	**100 %**	**251 649**	**100 %**	**236 758**	**100 %**
Différence par rapport à l'année précédente	**26 412**	**11,2 %**	**-10 587**	**-4,0 %**	**-14 891**	**-5,9 %**

* Les candidats du Manitoba forment une sous-catégorie de la composante économique

Nota : Les pourcentages indiqués dans le tableau du haut représentent la part du Manitoba des niveaux d'immigration totaux au Canada par catégorie. Le tableau du bas représente la proportion du contingent national par catégorie d'immigrants.

Aperçu pancanadien

Les provinces ayant accueilli le plus d'immigrants en 2007 sont l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan.

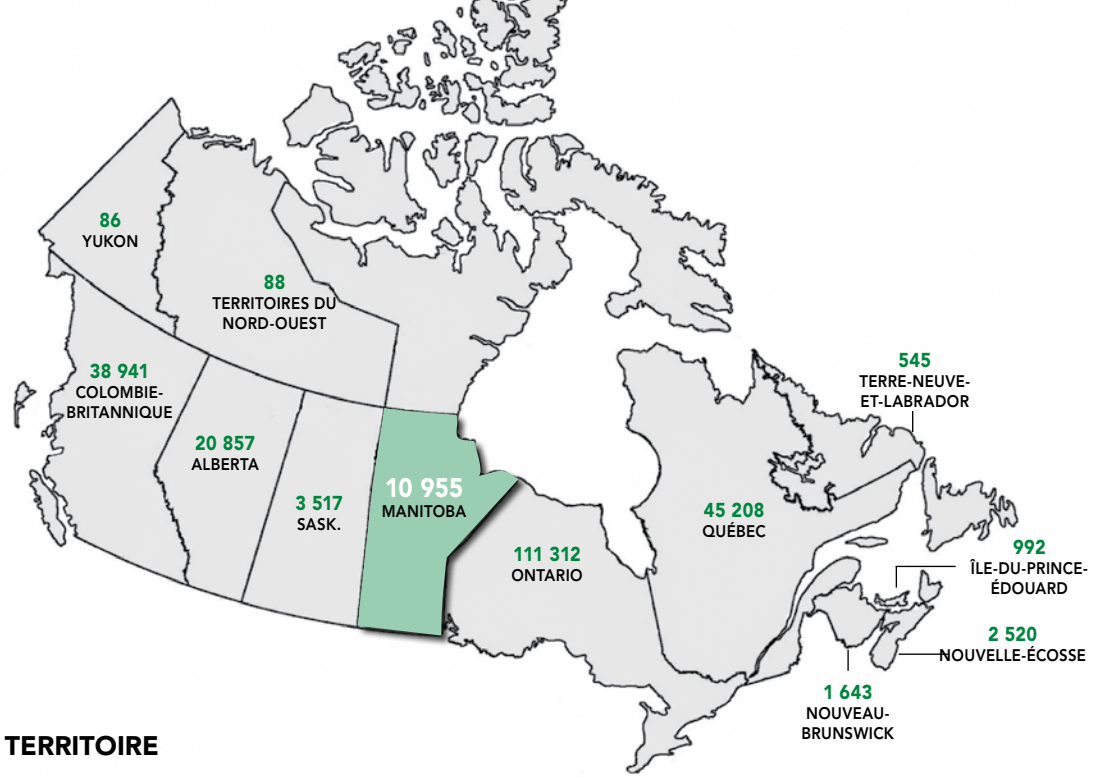

IMMIGRATION AU CANADA PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

	2005		2006		2007	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ontario	140 533	53,6	125 914	50,0	111 312	47,0
Québec	43 308	16,5	44 680	17,8	45 208	19,1
Colombie-Britannique	44 769	17,1	42 083	16,7	38 941	16,4
Alberta	19 399	7,4	20 717	8,2	20 857	8,8
Manitoba	**8 097**	**3,1**	**10 051**	**4,0**	**10 955**	**4,6**
Saskatchewan	2 106	0,8	2 724	1,1	3 517	1,5
Nouvelle-Écosse	1 929	0,7	2 585	1,0	2 520	1,1
Nouveau-Brunswick	1 092	0,4	1 646	0,7	1 643	0,7
Île-du-Prince-Édouard	330	0,1	565	0,2	992	0,4
Terre-Neuve	496	0,2	509	0,2	545	0,2
Territoires du Nord-Ouest	84	0,0	98	0,0	88	0,0
Yukon	63	0,0	63	0,0	86	0,0
Inconnus	11	0,0	9	0,0	19	0,0
Valeurs manquantes	19	0,0	5	0,0	75	0,0
TOTAL	**262 236**	**100 %**	**251 649**	**100 %**	**236 758**	**100 %**

Nota : Le pourcentage indiqué représente la part des provinces et territoires de l'immigration totale au Canada.

Il est fondamental de mettre en place une stratégie du marché du travail efficace pour appuyer le développement économique. Étant donné la concurrence de plus en plus intense que se livrent les provinces et les pays pour attirer la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin pour se démarquer dans l'économie moderne, et compte tenu de la diminution des taux de natalité et du vieillissement de la population active, il importe plus que jamais d'adopter une telle stratégie.

Le gouvernement du Canada planifie les niveaux d'immigration annuels de concert avec les provinces et territoires ainsi que les intervenants clés.

Au Manitoba, les objectifs en matière d'immigration et les priorités relatives à l'établissement des immigrants reçoivent l'appui des employeurs, des collectivités et des intervenants de toute la province.

En 2007, 35 % des immigrants au Canada ont choisi de s'établir à Toronto, à Montréal, à Mississauga ou à Vancouver. Depuis 2003, Winnipeg figure parmi les dix villes canadiennes accueillant le plus d'immigrants (8 386 immigrants, soit 3,5 %, en 2007).

IMMIGRATION AU CANADA PAR VILLE DE DESTINATION (LES 10 PRINCIPALES VILLES)

	2005			2006			2007		
	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Toronto	39 013	14,9	1	34 256	13,6	1	31 546	13,3	1
Montréal	24 988	9,5	2	25 546	10,2	2	25 958	11,0	2
Mississauga	18 976	7,2	3	16 108	6,4	3	13 636	5,8	3
Vancouver	14 638	5,6	4	12 790	5,1	4	11 701	4,9	4
Calgary	11 046	4,2	6	11 639	4,6	6	10 973	4,6	5
Scarborough	14 365	5,5	5	11 942	4,7	5	9 215	3,9	6
Brampton	10 427	4,0	7	10 002	4,0	7	8 649	3,7	7
Winnipeg	**6 134**	**2,3**	**10**	**7 641**	**3,0**	**8**	**8 386**	**3,5**	**8**
Edmonton	5 669	2,2		6 042	2,4		6 134	2,6	9
North York	8 050	3,1	8	7 131	2,8	9	5 909	2,5	10
Surrey	6 237	2,4	9	6 304	2,5	10			
TOTAL DES 10 VILLES PRINCIPALES	**153 874**	**58,7 %**		**149 401**	**59,4 %**		**132 107**	**55,8 %**	
TOTAL DES AUTRES VILLES	**108 362**	**41,3 %**		**102 248**	**40,6 %**		**104 651**	**44,2 %**	
IMMIGRATION TOTALE	**262 236**			**251 649**			**236 758**		

Les programmes des candidats des provinces du Canada

Le Manitoba a été la première province à créer un programme de candidats de la province, en 1998, dans le but d'attirer une plus grande part des immigrants et de favoriser une meilleure distribution des immigrants à l'échelle du Canada. La plupart des provinces et des territoires ont depuis mis en place un tel programme.

Depuis 1998, le Manitoba a accueilli plus de 30 000 travailleurs qualifiés et gens d'affaires du programme Candidats de la province ainsi que les membres de leurs familles, ce qui en fait la province attirant la plus grande proportion de candidats choisis par une province. Les immigrants décident de s'établir au Manitoba en raison du soutien qu'ils y trouvent par l'entremise de leur emploi, de leur famille et de leur milieu communautaire.

En 2007, le Manitoba a approuvé 3 165 demandes soumises par des travailleurs qualifiés et 205 soumises par des gens d'affaires. En comptant les personnes à charge accompagnant les demandeurs, c'est plus de 9 500 personnes qui se préparent à immigrer au Manitoba.

Le Manitoba a mis en place divers volets d'évaluation des travailleurs qualifiés (employeur direct, soutien familial, étudiants internationaux et recrutement stratégique) en fonction desquels sont priorisées les personnes démontrant clairement qu'elles présentent un potentiel d'employabilité élevé et qu'elles ont de très bonnes chances de s'établir de façon permanente au Manitoba. Plus de 75 % des demandes présentées par des candidats du Manitoba sont traitées dans les volets prioritaires, la majorité d'entre elles dans les volets soutien familial et employeur direct.

Le Manitoba continue d'améliorer l'accès aux employeurs et aux offres d'emploi, et y parvient grâce aux partenariats fructueux avec les employeurs, les régions et la communauté francophone. Par ailleurs, le Manitoba offre aux immigrants un éventail de services en lien avec le marché du travail et des services d'établissement dont ils peuvent bénéficier avant leur arrivée.

CANDIDATS PAR PROVINCE/TERRITOIRE 2005-2007

	2005		2006		2007	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Manitoba	**4 619**	**57,4**	**6 661**	**49,9**	**7 689**	**45,0**
Colombie-Britannique	789	9,8	1 924	14,4	2 519	14,7
Nouveau-Brunswick	438	5,4	967	7,3	921	5,4
Saskatchewan	468	5,8	960	7,2	1 839	10,8
Alberta	609	7,6	956	7,2	1 651	9,7
Nouvelle-Écosse	326	4,1	863	6,5	896	5,2
Ontario	483	6,0	470	3,5	684	4,0
Île-du-Prince-Édouard	204	2,5	423	3,2	816	4,8
Terre-Neuve-et-Labrador	85	1,1	77	0,6	67	0,4
Québec	26	0,3	32	0,2	9	0,1
Yukon						
TOTAL	**8 047**	**100 %**	**13 336**	**100 %**	**17 094**	**100 %**

Nouveaux arrivants au Manitoba

Le Manitoba travaille en étroite collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, ses homologues provinciaux, les employeurs et les intervenants dans les collectivités pour attirer des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires et faire en sorte qu'ils choisissent d'y demeurer. Ainsi, un nombre accru de jeunes immigrants dynamiques et ayant un niveau d'instruction élevé provenant de divers pays ont choisi de s'établir au Manitoba en 2007.

En 2007, 70 % des immigrants du Manitoba avaient participé au programme Candidats du Manitoba, ce qui représentait 92 % des immigrants de la composante économique de la province. Le nombre d'immigrants issus de la catégorie de la famille, de la catégorie des réfugiés et de la catégorie fédérale de l'immigration économique n'a pas progressé au même rythme que le nombre de candidats du Manitoba. Toutefois, en raison de la collectivité active et dévouée des répondants manitobains, le Manitoba continue d'accueillir une plus grande proportion des réfugiés parrainés par le gouvernement et par des organismes du secteur privé.

NIVEAUX D'IMMIGRATION AU MANITOBA

	2005		2006		2007	
Demandeurs principaux et personnes à charge	**Nombre**	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**
Catégorie de la famille						
Famille immédiate	880	10,9	886	8,8	957	8,7
Parents, grands-parents et autres	312	3,9	446	4,4	386	3,5
TOTAL PARTIEL	**1 192**	**14,7**	**1 332**	**13,3**	**1 343**	**12,3**
Composante économique						
Travailleurs qualifiés – Demandeurs principaux	337	4,2	250	2,5	222	2,0
Travailleurs qualifiés – Personnes à charge	623	7,7	344	3,4	337	3,1
Gens d'affaires – Demandeurs principaux	25	0,3	12	0,1	6	0,1
Gens d'affaires – Personnes à charge	58	0,7	32	0,3	15	0,1
Candidats provinciaux/territoriaux – Demandeurs principaux	1 469	18,1	2 255	22,4	2 745	25,1
Candidats provinciaux/territoriaux – Personnes à charge	3 150	38,9	4 406	43,8	4 944	45,1
Aides familiaux résidents – Demandeurs principaux	49	0,6	54	0,5	43	0,4
Aides familiaux résidents – Personnes à charge	14	0,2	22	0,2	18	0,2
TOTAL PARTIEL	**5 725**	**70,7**	**7 375**	**73,4**	**8 330**	**76,0**
Réfugiés						
Réfugiés parrainés par le gouvernement	492	6,1	522	5,2	517	4,7
Réfugiés parrainés par le secteur privé	493	6,1	633	6,3	577	5,3
Réfugiés admis au Canada (asile)*	90	1,1	61	0,6	46	0,4
Personnes à charge d'un réfugié qui vivent à l'étranger**	19	0,2	25	0,2	30	0,3
TOTAL PARTIEL	**1 094**	**13,5**	**1 241**	**12,3**	**1 170**	**10,7**
Autres						
Inconnus	86	1,1	92	0,9	109	1,0
Cas accumulés/Valeurs manquantes			11	0.1	3	0,0
TOTAL PARTIEL	**86**	**1,1 %**	**103**	**1,0 %**	**112**	**1,0 %**
TOTAL	**8 097**	**100 %**	**10 051**	**100 %**	**10 955**	**100 %**

*Demandeurs ayant le statut de réfugié à qui l'on a donné asile au Canada.
**Personnes à charge d'un réfugié admis au Canada qui vivent à l'étranger.
Nota : Les pourcentages indiqués représentent la proportion du contingent total du Manitoba par catégorie d'immigrants. Les pourcentages sont arrondis et ne donnent pas nécessairement un total juste.

Données démographiques sur les immigrants au Manitoba

En 2007, la population du Manitoba a crû de plus de 13 000 habitants, ce qui constitue la deuxième hausse annuelle en importance depuis les années 1970 et qui place le Manitoba au quatrième rang des provinces pour ce qui est de la croissance de la population, après l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. Le succès du Manitoba repose sur la progression des niveaux d'immigration et la diminution de la migration de Manitobains au profit d'autres provinces.

Les nouveaux arrivants contribuent à la croissance de la population du Manitoba et au renouvellement de la population active. En 2007, l'âge médian des Manitobains était de 37,4 ans et celui des immigrants, de 27 ans. L'âge médian de l'ensemble des candidats des provinces était de 26 ans.

En 2007, le rapport entre le nombre d'hommes et de femmes parmi les principaux demandeurs variait d'une catégorie d'immigration à l'autre. Dans la catégorie fédérale de l'immigration économique, ce rapport était de six pour quatre, tandis que parmi les candidats du Manitoba, il était de sept pour trois. Dans la catégorie de la famille, le rapport était de quatre pour six et parmi les réfugiés, de six pour quatre. Si on tient compte de l'ensemble des demandeurs principaux et des membres de leurs familles, le nombre d'hommes et de femmes parmi les immigrants est sensiblement le même.

IMMIGRATION AU MANITOBA SELON L'ÂGE ET LE SEXE – 2007

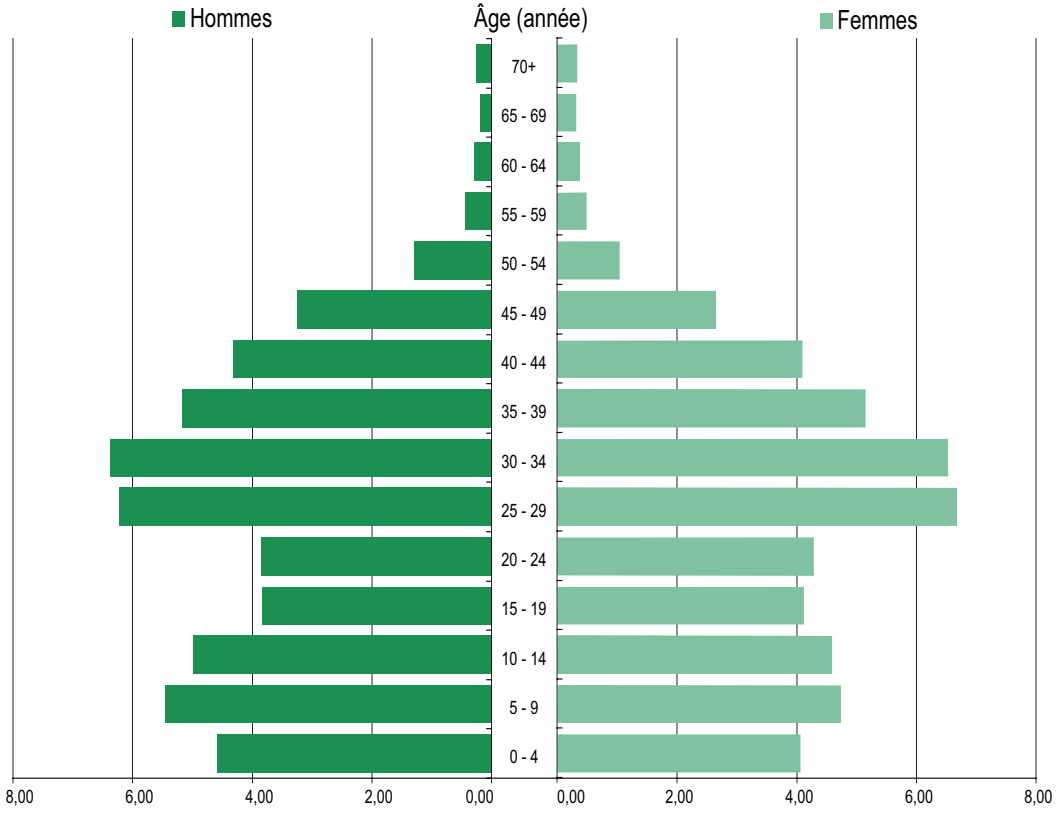

IMMIGRATION AU MANITOBA SELON L'ÂGE ET LE SEXE

Demandeurs principaux et personnes à charge	2005				2006				2007			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0 - 4 ans	346	4,3	319	3,9	437	4,3	432	4,3	502	4,6	445	4,1
5 - 9 ans	490	6,1	416	5,1	557	5,5	506	5,0	598	5,5	519	4,7
10 - 14 ans	392	4,8	409	5,1	514	5,1	455	4,5	547	5,0	503	4,6
15 - 19 ans	335	4,1	394	4,9	437	4,3	388	3,9	421	3,8	451	4,1
20 - 24 ans	314	3,9	368	4,5	363	3,6	444	4,4	422	3,9	469	4,3
25 - 29 ans	433	5,3	495	6,1	599	6,0	697	6,9	683	6,2	732	6,7
30 - 34 ans	495	6,1	503	6,2	649	6,5	634	6,3	699	6,4	715	6,5
35 - 39 ans	415	5,1	403	5,0	564	5,6	492	4,9	566	5,2	564	5,1
40 - 44 ans	381	4,7	344	4,2	390	3,9	373	3,7	474	4,3	449	4,1
45 - 49 ans	237	2,9	194	2,4	301	3,0	241	2,4	356	3,2	290	2,6
50 - 54 ans	102	1,3	90	1,1	135	1,3	126	1,3	141	1,3	114	1,0
55 - 59 ans	55	0,7	52	0,6	64	0,6	61	0,6	48	0,4	53	0,5
60 - 64 ans	22	0,3	30	0,4	40	0,4	42	0,4	32	0,3	42	0,4
65 - 69 ans	17	0,2	19	0,2	31	0,3	29	0,3	22	0,2	34	0,3
70 - 99 ans	11	0,1	16	0,2	21	0,2	29	0,3	28	0,3	36	0,3
TOTAL PARTIEL	**4 045**	**50,0 %**	**4 052**	**50,0 %**	**5 102**	**50,8 %**	**4 949**	**49,2 %**	**5 539**	**50,6 %**	**5 416**	**49,4 %**
TOTAL	**8 097**				**10 051**				**10 955**			

IMMIGRATION AU MANITOBA SELON LE SEXE ET LA SITUATION DU DEMANDEUR

	2005				2006				2007			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Demandeurs principaux	2 115	26,1	1 267	15,6	2 681	26,7	1 608	16,0	2 934	26,8	1 833	16,7
Conjoint(e) ou personnes à charge	1 930	23,8	2 785	34,4	2 421	24,1	3 339	33,2	2 605	23,8	3 583	32,7
TOTAL SELON LE SEXE	4 045	50,0 %	4 052	50,0 %	5 102	50,8 %	4 949	49,2 %	5 539	50,6 %	5 416	49,4 %
TOTAL	**8 097**				**10 051**				**10 955**			

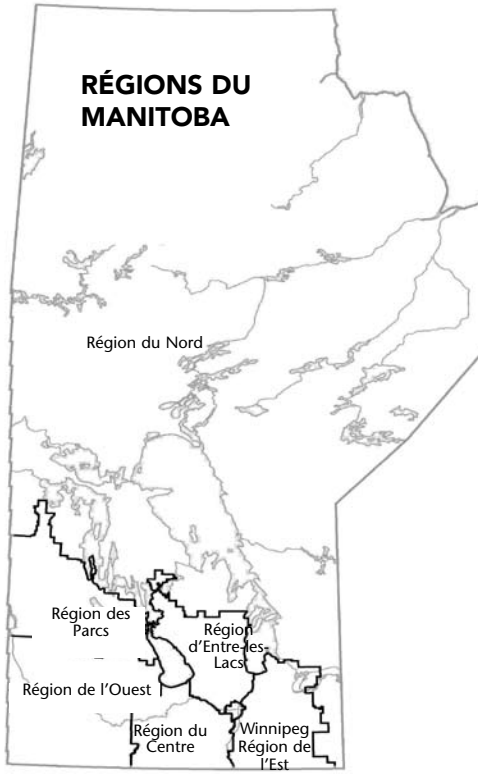

Collectivités de destination

Contrairement à la tendance nationale selon laquelle la majorité des immigrants s'installent dans les grands centres urbains, au Manitoba, un grand nombre d'immigrants s'établissent à l'extérieur de Winnipeg. En 2007, 2 569 immigrants ont choisi les collectivités régionales, ce qui correspond à 1,1 % du nombre total d'immigrants au Canada. La croissance la plus élevée de l'immigration a été enregistrée à Brandon (région de l'Ouest), où 642 nouveaux arrivants se sont établis, soit plus de trois fois le niveau de 2006 (172 immigrants). Parmi les autres destinations populaires figurent les villes suivantes et leurs environs : Winkler (région du Centre), Steinbach (région de l'Est), Morden (région du Centre), Reinfeld (région du Centre), Thompson (région du Nord) et Portage la Prairie (région du Centre). Les principaux pays d'origine des immigrants qui se sont dirigés vers les régions sont l'Allemagne (50 % des immigrants), suivie d'El Salvador (16 %), du Royaume-Uni (4 %), des Philippines (3 %) et de l'Ukraine (3 %). Depuis 2003, plus de 9 800 nouveaux arrivants provenant d'au-delà de 150 pays se sont établis dans les 130 collectivités régionales et plus que compte le Manitoba.

IMMIGRATION AU MANITOBA PAR COLLECTIVITÉ DE DESTINATION (LES 5 DESTINATIONS PRINCIPALES)

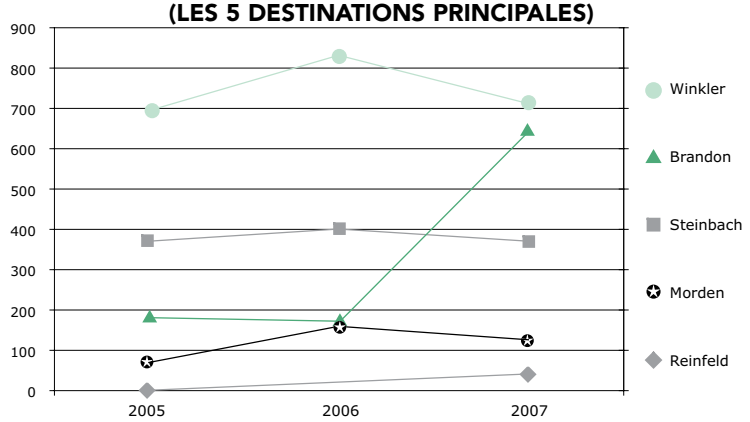

IMMIGRATION AU MANITOBA PAR RÉGION

Demandeurs principaux et personnes à charge	2005			2006			2007		
	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Winnipeg	6 165	76,1	1	7 657	76,2	1	8 426	76,9	1
Région du Centre	904	11,2	2	1 132	11,3	2	1 005	9,2	2
Région de l'Ouest	270	3,3	4	283	2,8	4	789	7,2	3
Région de l'Est	462	5,7	3	558	5,6	3	523	4,8	4
Région du Nord	82	1,0	5	82	0,8	6	57	0,5	5
Région d'Entre-les-Lacs	69	0,9	6	94	0,9	5	50	0,5	6
Régions des Parcs	32	0,4	7	40	0,4	7	23	0,2	7
Endroits non spécifiés au Manitoba	113	1,4		205	2,0		82	0,7	
TOTAL	**8 097**	**100 %**		**10 051**	**100 %**		**10 955**	**100 %**	

Immigration dans les collectivités régionales

Le programme Candidats du Manitoba répond aux besoins des collectivités régionales en matière de croissance démographique et de développement économique. Comparativement aux autres catégories d'immigrants, les candidats du Manitoba sont les plus nombreux à choisir de vivre à l'extérieur de Winnipeg. En 2007, 28 % des candidats de la province se sont établis dans une collectivité régionale, contre seulement 15 % des immigrants des autres catégories.

En 2007, Travail et Immigration Manitoba de même qu'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba ont créé l'équipe de coordination des services régionaux d'immigration et d'intégration des immigrants, chargée d'élaborer un plan d'action afin d'améliorer la prestation des services d'immigration et d'intégration dans les collectivités rurales.

Les collectivités régionales du Manitoba continuent d'accueillir de fortes proportions d'immigrants au Canada. Winkler (dixième ville en importance au Manitoba) se classe au 44e rang des destinations choisies par les immigrants au Canada en 2007 et Brandon (deuxième ville du Manitoba), au 48e rang.

IMMIGRATION AU MANITOBA PAR COLLECTIVITÉ DE DESTINATION (LES 10 DESTINATIONS PRINCIPALES)

Demandeurs principaux et personnes à charge	2005			2006			2007		
	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Winnipeg	6 134	75,8	1	7 641	76,0	1	8 386	76,5	1
Winkler	693	8,6	2	830	8,3	2	710	6,5	2
Brandon	181	2,2	4	172	1,7	4	642	5,9	3
Steinbach	369	4,6	3	399	4,0	3	369	3,4	4
Morden	68	0,8	5	158	1,6	5	125	1,1	5
Reinfeld							42	0,4	6
Thompson	48	0,6	6	53	0,5	6	39	0,4	7
Portage la Prairie							28	0,3	8
Ste-Anne				32	0,3	9	23	0,2	9
Altona				45	0,4	7	22	0,2	10
Virden				38	0,4	8			
Teulon				31	0,3	10			
Stonewall	21	0,3	7						
Selkirk	18	0,2	8						
Plum Coulee	17	0,2	9						
Grunthal	16	0,2	10						
TOTAL DES 10 DESTINATIONS PRINCIPALES SEULEMENT	**7 565**	**93,4 %**		**9 399**	**93,5 %**		**10 386**	**94,8 %**	
TOTAL DES AUTRES DESTINATIONS	**532**	**6,6 %**		**652**	**6,5 %**		**569**	**5,2 %**	
TOTAL	**8 097**	**100%**		**10 051**	**100%**		**10 955**	**100 %**	

IMMIGRATION AU MANITOBA – DISTRIBUTION ENTRE WINNIPEG ET LES RÉGIONS

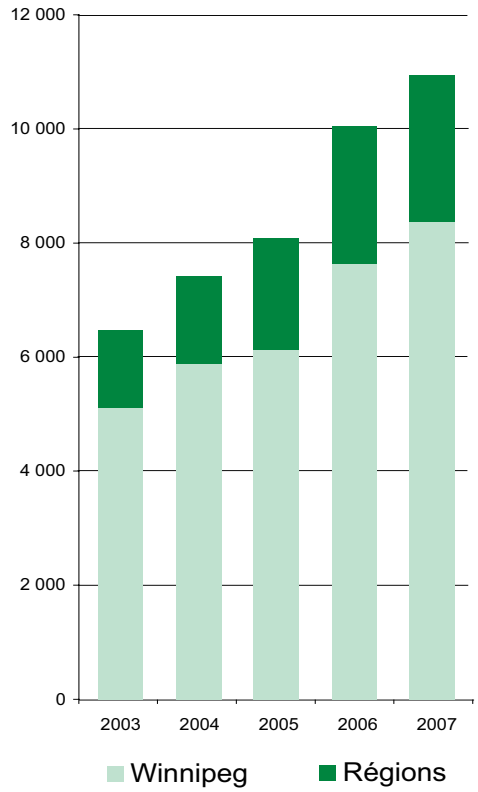

Pays d'origine des immigrants

Plus de 53 % des immigrants s'étant établis au Manitoba venaient des régions de l'Asie et du Pacifique. Les immigrants provenant de l'Amérique latine forment le groupe ayant enregistré la croissance la plus importante, tandis que ceux de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient ont affiché la baisse la plus prononcée. Les Philippines, l'Allemagne, l'Inde et la Chine se classent régulièrement au nombre des cinq principaux pays d'origine des immigrants de la composante économique qui s'établissent au Manitoba. Les immigrants d'El Salvador sont ceux qui ont affiché la plus forte croissance (429 personnes en 2007 comparativement à 22 personnes l'année précédente), ce qui s'explique en grande partie par la croissance de l'industrie porcine.

IMMIGRATION AU MANITOBA PAR RÉGION D'ORIGINE, 2007

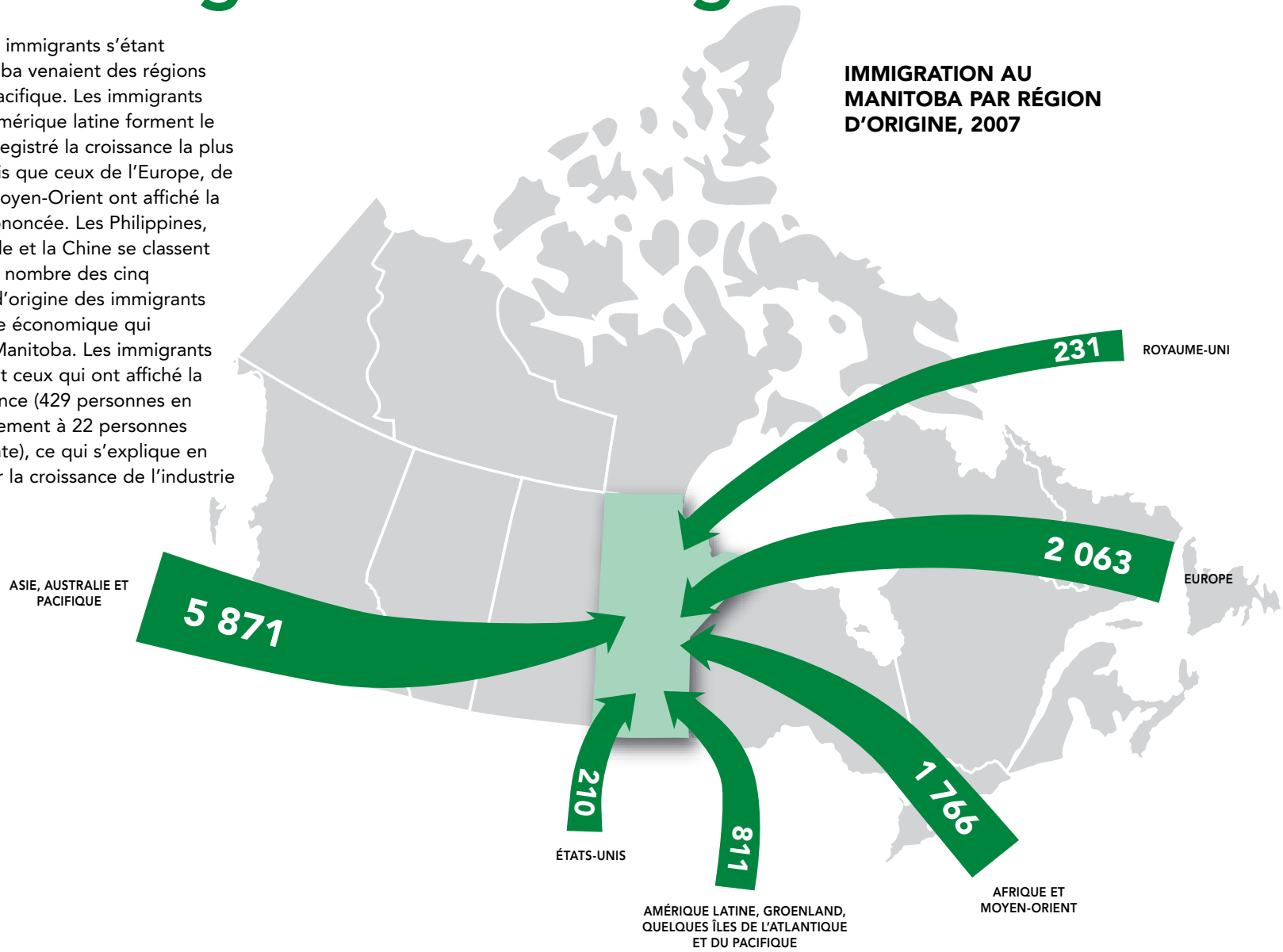

IMMIGRATION AU MANITOBA PAR RÉGION D'ORIGINE

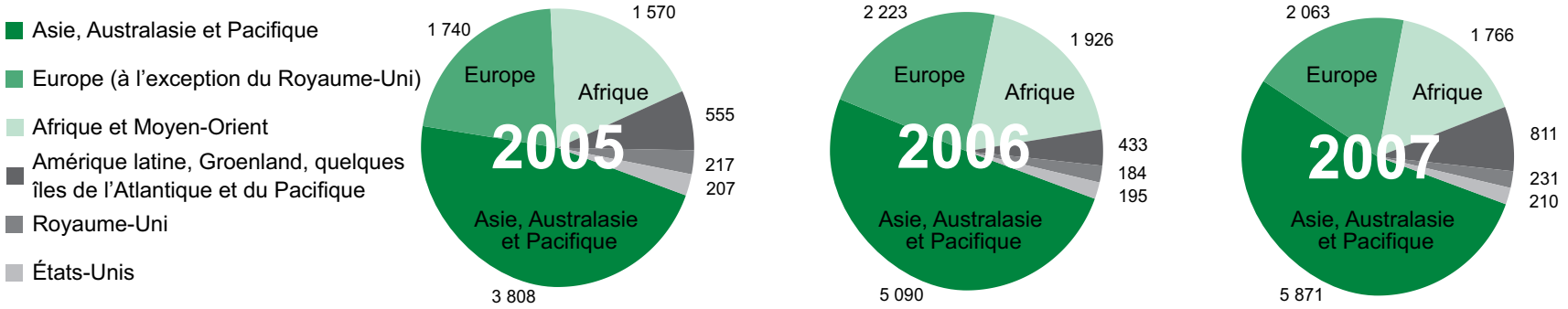

IMMIGRATION AU MANITOBA PAR PAYS D'ORIGINE (LES 10 PAYS PRINCIPAUX)*

Demandeurs principaux et personnes à charge	2005			2006			2007		
	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Philippines	1 837	22,7	1	2 539	25,3	1	3 279	29,9	1
Allemagne	1 111	13,7	2	1 620	16,1	2	1 382	12,6	2
Inde	676	8,3	3	868	8,6	3	1 016	9,3	3
Chine	384	4,7	4	550	5,5	4	609	5,6	4
El Salvador							429	3,9	5
Israël	263	3,2	7	362	3,6	7	326	3,0	6
Éthiopie	277	3,4	6	388	3,9	6	274	2,5	7
Corée	326	4,0	5	422	4,2	5	268	2,4	8
Ukraine							228	2,1	9
États-Unis	207	2,6	8	195	1,9	8	210	1,9	10
Afghanistan				160	1,6	9			
Royaume-Uni	172	2,1	9	159	1,6	10			
Pakistan	163	2,0	10						
TOTAL DES 10 PAYS PRINCIPAUX SEULEMENT	**5 253**	**66,9 %**		**7 263**	**72,3 %**		**8 021**	**73,2 %**	
TOTAL DES AUTRES PAYS D'ORIGINE	**2 844**	**35,1 %**		**2 788**	**27,7 %**		**2 934**	**26,8 %**	
TOTAL	**8 097**	**100 %**		**10 051**	**100 %**		**10 955**	**100 %**	

*On emploie le pays de dernière résidence permanente pour désigner la région et le pays d'origine indiqués dans le tableau.

Niveau d'instruction des nouveaux arrivants

En 2007, plus de 84 % des demandeurs principaux de la composante économique du Manitoba (2 368 personnes) âgés de plus de 25 ans avaient fait des études postsecondaires et possédaient des compétences poussées dans des domaines professionnels et techniques. Pour assurer le rôle efficace de l'immigration dans la stratégie du marché du travail, nous devons faire en sorte que les nouveaux arrivants dans notre province puissent mettre pleinement à profit leur savoir, leurs compétences et leur expérience. C'est pourquoi le gouvernement du Manitoba a fait de la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger l'une de ses principales priorités.

Notre Stratégie de reconnaissance des qualifications favorise l'adoption de nouvelles approches pour informer les nouveaux arrivants, évaluer leurs compétences, leur permettre de profiter d'aide à la transition et favoriser leur intégration sur le marché du travail. Des progrès dans la reconnaissance de la formation des immigrants qualifiés ont été réalisés dans des domaines tels l'ingénierie, l'agrologie, l'enseignement, la pharmacie, l'ergothérapie, le travail administratif, la comptabilité et l'éducation des jeunes enfants. En 2007, le Manitoba a adopté la *Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées* afin d'assurer l'application de pratiques d'inscription transparentes, objectives, impartiales et équitables pour les membres de professions réglementées et les personnes présentant une demande pour exercer une telle profession. Elle cadre avec la responsabilité des organismes d'autoréglementation en ce qui concerne la protection des intérêts du public par l'application de leurs propres normes professionnelles. La Loi prévoit un code de pratique, la création du poste de commissaire aux pratiques d'inscription équitables ainsi que la communication régulière d'information et la prestation d'aide par le ministre aux immigrants instruits à l'étranger et aux organismes de réglementation. Le gouvernement du Manitoba continue également de travailler étroitement avec le gouvernement fédéral à améliorer les services d'information et de recommandation ainsi que les programmes de reconnaissance des qualifications.

IMMIGRATION AU MANITOBA PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

	2005		2006		2007	
Demandeurs principaux	**Nombre**	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**
Aucune scolarité	125	1,5	193	1,9	195	1,8
Études secondaires ou moins	975	12,0	1 143	11,4	1 351	12,3
Certificat de compétence ou d'apprentissage	385	4,8	539	5,4	548	5,0
Certificat ou diplôme non universitaire	407	5,0	548	5,5	615	5,6
Quelques études universitaires, pas de diplôme	112	1,4	112	1,1	105	1,0
Baccalauréat	1 074	13,3	1 368	13,6	1 582	14,4
Quelques études universitaires de 2e cycle, pas de diplôme	19	0,2	27	0,3	29	0,3
Maîtrise	235	2,9	287	2,9	301	2,7
Doctorat	50	0,6	74	0,7	41	0,4
TOTAL PARTIEL	**3 382**	**41,8 %**	**4 291**	**42,7 %**	**4 767**	**43,5 %**

	2005		2006		2007	
Personnes à charge	**Nombre**	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**
Aucune scolarité	1 251	15,5	1 540	15,3	1 623	14,8
Études secondaires ou moins	2 360	29,1	2 809	27,9	3 038	27,7
Certificat de compétence ou d'apprentissage	205	2,5	274	2,7	290	2,6
Certificat ou diplôme non universitaire	205	2,5	258	2,6	269	2,5
Quelques études universitaires, pas de diplôme	147	1,8	170	1,7	186	1,7
Baccalauréat	446	5,5	590	5,9	653	6,0
Quelques études universitaires de 2e cycle, pas de diplôme	17	0,2	8	0,1	12	0,1
Maîtrise	70	0,9	98	1,0	104	0,9
Doctorat	14	0,2	13	0,1	13	0,1
TOTAL PARTIEL	**4 715**	**58,2 %**	**5 760**	**57,3%**	**6 188**	**56,5 %**
TOTAL	**8 097**	**100 %**	**10 051**	**100 %**	**10 955**	**100 %**

Professions et métiers exercés par les nouveaux arrivants

L'immigration représente un élément primordial du développement économique et de la stratégie du marché du travail du Manitoba. En 2007, les immigrants de la composante économique ont mis à profit leur expérience dans plus de 360 professions et métiers après leur arrivée dans la province. Au nombre des professions et métiers principalement exercés par les immigrants figurent ceux de boucher industriel, soudeur, ingénieur, camionneur et mécanicien d'automobiles. Depuis 2002, le métier de soudeur et la profession d'ingénieur sont en tête de liste des professions et métiers exercés par les immigrants au Manitoba. Toutefois, de nouvelles professions et de nouveaux métiers prennent de l'importance, ce qui démontre que le programme Candidats du Manitoba répond aux besoins changeants du marché du travail.

COMPOSANTE ÉCONOMIQUE AU MANITOBA* PAR PROFESSION (LES 15 PROFESSIONS PRINCIPALES)

Demandeurs principaux seulement	2005			2006			2007		
	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Bouchers industriels							212	7,0	1
Soudeurs	114	6,1	2	165	6,4	1	158	5,2	2
Ingénieurs (tous les domaines du génie)	120	6,4	1	146	5,7	2	130	4,3	3
Camionneurs	62	3,3	4	49	1,9	7	97	3,2	4
Mécaniciens d'automobiles	28	1,5	9	45	1,8	8	74	2,5	5
Vérificateurs et comptables	44	2,3	6	57	2,2	4	67	2,2	6
Professionnels de la santé**	68	3,6	3	53	2,1	6	67	2,2	7
Aides-comptables et professions connexes				42	1,6	9	59	2,0	8
Ingénieurs électriciens et électroniciens	34	1,8	7				53	1,8	9
Cuisiniers	21	1,1	14	33		14	52	1,7	10
Commis comptables				34		13	46	1,5	11
Techniciens de réseau informatique							46	1,5	12
Programmeurs d'ordinateurs	27	1,4	10	66	2,6	3	44	1,5	13
Bonnes d'enfants et aides familiaux résidents	49	2,6	5	54	2,1	5	43	1,4	14
Aides à l'enseignement et à la recherche, niveau postsecondaire				37	1,4	12	37	1,2	15
Conducteurs de machines-outils				41	1,6	10			
Charpentiers	26	1,4	11	38	1,5	11			
Ébénistes	20	1,1	15						
Briqueteurs	20	1,1	15						
Cadres supérieurs – finance et commerce	33	1,8	8						
Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	24	1,3	12	31	1,2	15			
Patronniers – textile, cuir et fourrures	21	1,1	13						
Enseignants de niveau secondaire	20	1,1	15						
TOTAL DES 15 PROFESSIONS PRINCIPALES	**617**	**32,8 %**		**891**	**34,7 %**		**973**	**32,3 %**	
TOTAL DES AUTRES PROFESSIONS	**1 263**	**67,2 %**		**1 680**	**65,3 %**		**2 043**	**67,7 %**	
TOTAL	**1 880**	**100 %**		**2 571**	**100 %**		**3 016**	**100 %**	

*Comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires et les aides familiaux résidents sélectionnés par le gouvernement fédéral ainsi que les candidats du Manitoba.

**Comprend les médecins de toutes les spécialités, les infirmières, les radiologistes, les physiothérapeutes et les autres professionnels de la santé.

Composante économique par genre de compétences

Les immigrants de la composante économique sont classés selon dix catégories de compétences, d'après la Classification nationale des professions. Les catégories définissent le type de travail exécuté ainsi que le niveau d'instruction et l'expérience professionnelle requis. Les immigrants de la composante économique qui ont choisi de s'établir au Manitoba possèdent une vaste gamme de compétences et représentent un bon nombre de professions et de métiers. En 2007, environ 60 % des immigrants de la catégorie fédérale de l'immigration économique ont mis à profit leurs compétences dans la santé, les sciences sociales, l'éducation et la fonction publique. Par ailleurs, près de 58 % des candidats provinciaux occupaient un emploi dans les secteurs des affaires et de la finance et des sciences naturelles et appliquées ainsi que dans le groupe du personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie.

COMPOSANTE ÉCONOMIQUE AU MANITOBA PAR GENRE DE COMPÉTENCE

	2005		2006		2007	
Demandeurs principaux seulement	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
9 - Professions propres aux secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics	71	3,8	150	6,0	388	13,1
8 - Industrie	49	2,6	27	1,1	58	2,0
7 - Métiers et conduite du matériel de transport et de la machinerie, et professions connexes	453	24,1	588	23,5	675	22,7
6 - Ventes et services	118	6,3	134	5,3	245	8,2
5 - Professions : arts, culture, loisirs et sports	40	2,1	64	2,6	43	1,4
4 - Professions : sciences sociales, éducation, services gouvernementaux et religion	90	4,8	142	5,7	176	5,9
3 - Professions du domaine de la santé	92	4,9	71	2,8	94	3,2
2 - Sciences naturelles et appliquées, domaines apparentés	321	17,1	435	17,4	497	16,7
1 - Affaires, finances et administration	169	9,0	329	13,1	505	17,0
0 - Professions du domaine de la gestion	156	8,3	209	8,3	244	8,2
TOTAL PARTIEL	**1 559**	**82,9 %**	**2 149**	**85,8 %**	**2 925**	**98,4 %**
Sans catégorie*	**321**	**17,1 %**	**356**	**14,2 %**	**48**	**1,6 %**
TOTAL	**1 880**	**100 %**	**2 505**	**100 %**	**2 973**	**100 %**

*Les types de compétences sans catégorie de la composante économique comprennent les nouveaux travailleurs, les personnes titulaires d'une autorisation d'emploi et les étudiants qui, en tant que nouveaux arrivants, possèdent un ensemble de compétences et d'expériences professionnelles acquises antérieurement, lesquelles ne sont pas saisies dans la base de données sur les immigrants admis de Citoyenneté et Immigration Canada.

**Comprend les médecins de toutes les spécialités, les infirmières, les radiologistes, les physiothérapeutes et les autres professionnels de la santé.

TRAVAILLEURS QUALIFIÉS PAR GENRE DE COMPÉTENCE – 2007

Comparaison entre les travailleurs qualifiés fédéraux et les demandeurs du programme Candidats du Manitoba

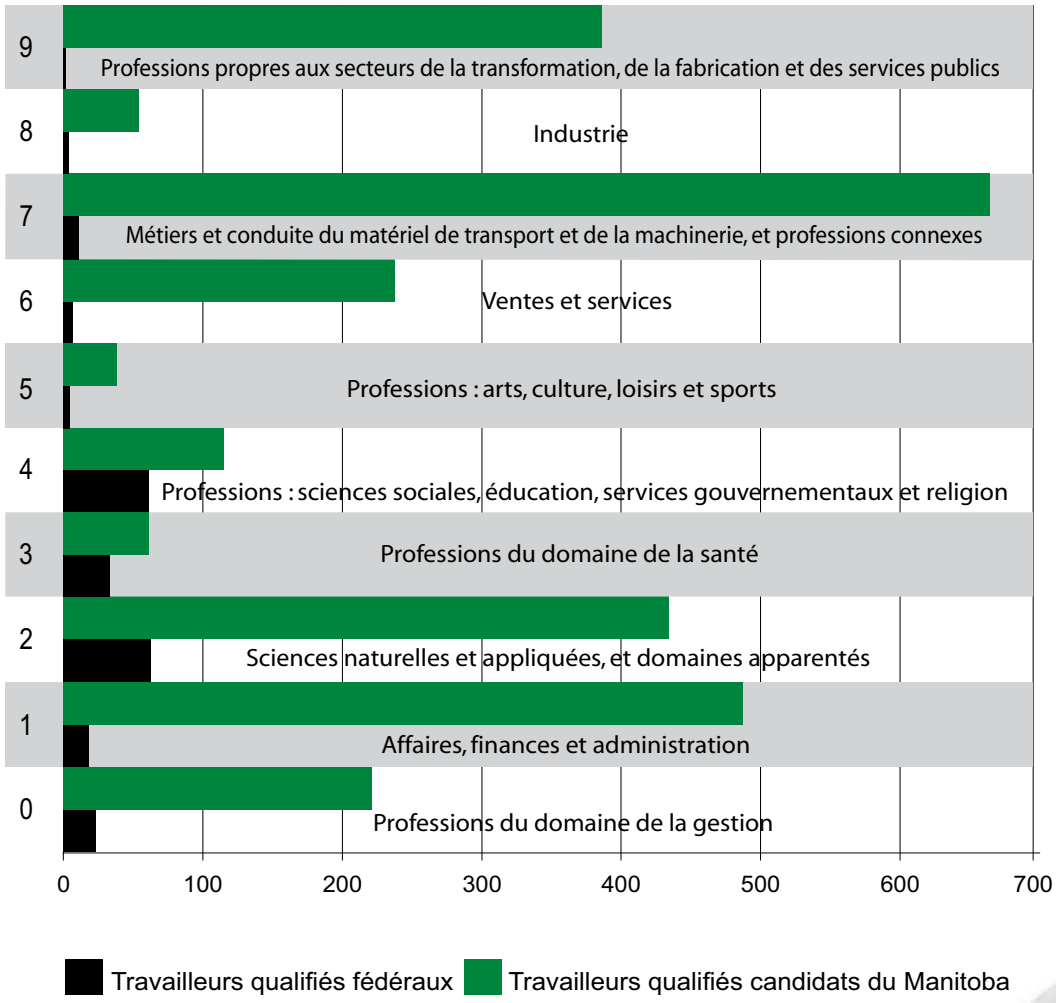

Diversité linguistique

La principale langue maternelle des nouveaux arrivants au Manitoba est le tagal, la langue officielle des Philippines, qui arrive au premier rang des pays d'origine des immigrants de la province. La diversité linguistique est une ressource précieuse, car elle renforce nos liens avec nos partenaires commerciaux, élargit la diversité dans nos collectivités et enrichit notre patrimoine multiculturel commun. Les principaux pays d'origine des immigrants qui s'établissent au Manitoba varient avec le temps; il en va donc de même pour ce qui est des principales langues maternelles des nouveaux arrivants. Ainsi, on a assisté en 2007 à une hausse marquée du nombre d'immigrants ayant pour langue maternelle le panjabi et l'espagnol.

IMMIGRATION AU MANITOBA SELON LA LANGUE MATERNELLE (LES 10 LANGUES PRINCIPALES)

Demandeurs principaux et personnes à charge	2005			2006			2007		
	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Tagal	1 744	21,5	1	2 506	24,9	1	2 970	27,1	1
Allemand	1 172	14,5	2	1 665	16,6	2	1 428	13,0	2
Panjabi	493	6,1	4	651	6,5	3	764	7,0	3
Espagnol	382	4,7	6	265	2,6	8	648	5,9	4
Anglais	577	7,1	3	543	5,4	4	594	5,4	5
Russe	389	4,8	5	496	4,9	5	511	4,7	6
Mandarin	274	3,4	8	407	4,0	7	471	4,3	7
Coréen	328	4,1	7	420	4,2	6	275	2,5	8
Amarigna	200	2,5	10	240	2,4	9	197	1,8	9
Ukrainien							191	1,7	10
Autres langues africaines	227	2,8	9	223	2,2	10			
Arabe	142								
TOTAL DES 10 LANGUES PRINCIPALES SEULEMENT	**5 928**	**73,2 %**		**7 416**	**73,8 %**		**8 049**	**73,5 %**	
TOTAL DES AUTRES LANGUES	**2 169**	**26,8 %**		**2 635**	**26,2 %**		**2 906**	**26,5 %**	
TOTAL	**8 097**	**100 %**		**10 051**	**100 %**		**10 955**	**100 %**	

Connaissance de l'anglais et du français

Au cours du processus d'immigration dont s'occupe le gouvernement fédéral, les nouveaux arrivants doivent démontrer leur capacité à communiquer en anglais et en français. Le pourcentage d'immigrants qui sont en mesure de s'exprimer en anglais demeure constant, à 53 % des immigrants.

En 2007, le Manitoba a accueilli 334 immigrants capables de s'exprimer en français, ce qui représente une hausse de 27 % par rapport à 2006. Soutenu par la vitalité de sa communauté francophone, le Manitoba a enregistré une augmentation modeste des immigrants francophones qui s'y sont établis durant l'année, soit de 2,6 % à 3 % du nombre total d'immigrants. Cette progression découle des initiatives de marketing et de recrutement menées en France, en Belgique et en Afrique. On s'attend à ce que l'immigration de personnes connaissant le français au Manitoba augmente progressivement jusqu'à atteindre 7 %, pourcentage correspondant à la proportion de francophones au sein de la population de la province.

IMMIGRATION AU MANITOBA SELON LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS

	2005	2006	2007
Demandeurs principaux	Nombre	Nombre	Nombre
Anglais	2 399	3 168	3 637
Français	54	45	77
Anglais et français	105	110	98
Ni l'anglais ni le français	824	968	955
TOTAL PARTIEL	**3 382**	**4 291**	**4 767**

	2005	2006	2007
Personnes à charge	Nombre	Nombre	Nombre
Anglais	1 680	2 108	2 173
Français	90	55	105
Anglais et français	96	54	54
Ni l'anglais ni le français	2 849	3 543	3 856
TOTAL PARTIEL	**4 715**	**5 760**	**6 188**
TOTAL	**8 097**	**10 051**	**10 955**

IMMIGRATION AU MANITOBA SELON LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS

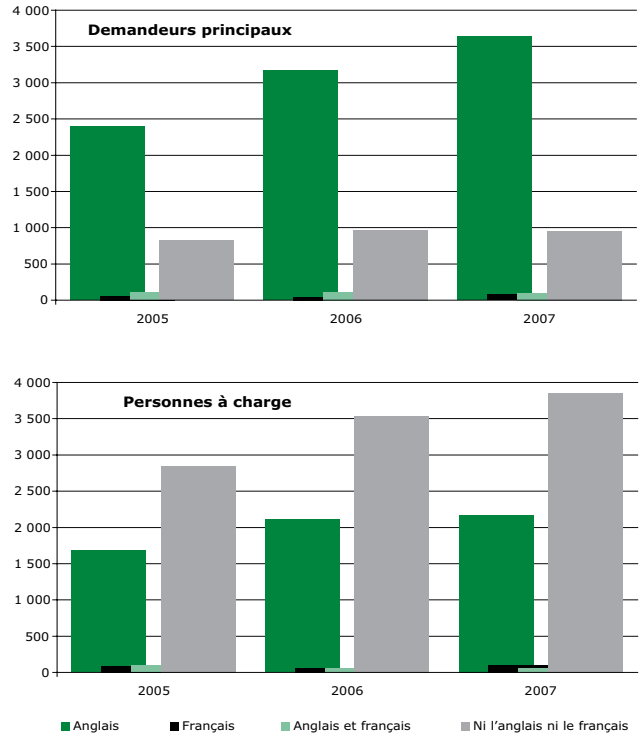

Résidents temporaires au Manitoba

Le Manitoba attire de façon soutenue des travailleurs temporaires et des étudiants étrangers, dont l'arrivée dans la province constitue un élément important de notre stratégie d'immigration. Après avoir travaillé pendant six mois ou avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires au Manitoba, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers peuvent présenter une demande pour obtenir le statut de résident permanent dans le cadre du programme Candidats du Manitoba. Les travailleurs étrangers temporaires sont de plus en plus nombreux à occuper un emploi dans les collectivités à l'extérieur de Winnipeg. Pour leur part, les étudiants étrangers fréquentent en majorité des établissements d'enseignement situés à Winnipeg.

Les employeurs recrutent de plus en plus de travailleurs étrangers temporaires pour combler leurs besoins de main-d'œuvre et de travailleurs qualifiés. Ce processus d'immigration accéléré permet d'alléger les pressions sur le marché du travail, contrairement aux efforts de recrutement menés au pays, qui n'ont pas donné de résultats satisfaisants en ce sens.

Même si le recrutement de travailleurs étrangers temporaires vise à combler les besoins immédiats des employeurs, la priorité du Manitoba est d'amener les personnes admissibles parmi ces travailleurs à obtenir le statut de résident permanent au moyen du programme Candidats du Manitoba.

En 2007, le nombre de travailleurs étrangers temporaires qui ont choisi le Manitoba a plus que doublé comparativement à ce qu'il était quatre années auparavant; de 1 426 en 2003, ce nombre est passé à 2 878 en 2007.

Le gouvernement du Manitoba prend des mesures importantes pour renforcer la protection des travailleurs étrangers dans la province et, par le fait même, faire du Manitoba une destination encore plus attrayante pour les immigrants qualifiés.

La *Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs*, adoptée le 12 juin 2008, est la première loi du genre au Canada. Elle prévoit des mécanismes de surveillance et de vérification du respect de la loi, dans le but de protéger les travailleurs étrangers vulnérables contre les recruteurs et les employeurs malhonnêtes.

Dans le cadre de la nouvelle loi, Travail et Immigration Manitoba offrira des services intégrés qui simplifieront le recrutement en plus de fournir aux employeurs de l'information et du soutien. Les employeurs devront s'inscrire pour pouvoir recruter des travailleurs, et ils seront aiguillés vers des services qui les aideront dans le processus de recrutement. Ils devront par ailleurs avoir un dossier exemplaire en ce qui concerne le respect de la législation du travail et faire appel à un recruteur qui est titulaire d'une licence et membre de la Société canadienne de consultants en immigration ou du barreau d'une province du Canada. Aucuns frais ne doivent être exigés aux personnes recrutées, et, dans le cas où des frais sont demandés à ces personnes, tant l'employeur que le recruteur en seront tenus responsables.

NOMBRE DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES AU MANITOBA, 1997-2007

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
À Winnipeg	994	1 136	1 438	1 295	1 309	1 083	916	1 008	1 072	1 268	1 579
Ailleurs au Manitoba	592	636	546	656	638	659	510	627	831	896	1 299
Total	**1 586**	**1 772**	**1 984**	**1 951**	**1 947**	**1 742**	**1 426**	**1 635**	**1 903**	**2 164**	**2 878**

NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AU MANITOBA, 1997-2007

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
À Winnipeg	787	657	897	1 066	1 361	1 407	1 282	1 141	1 110	1 179	1 123
Ailleurs au Manitoba	247	258	250	285	308	296	295	260	259	283	287
Total	**1 034**	**915**	**1 147**	**1 351**	**1 669**	**1 703**	**1 577**	**1 401**	**1 369**	**1 462**	**1 410**

RÉSIDENTS TEMPORAIRES AU MANITOBA

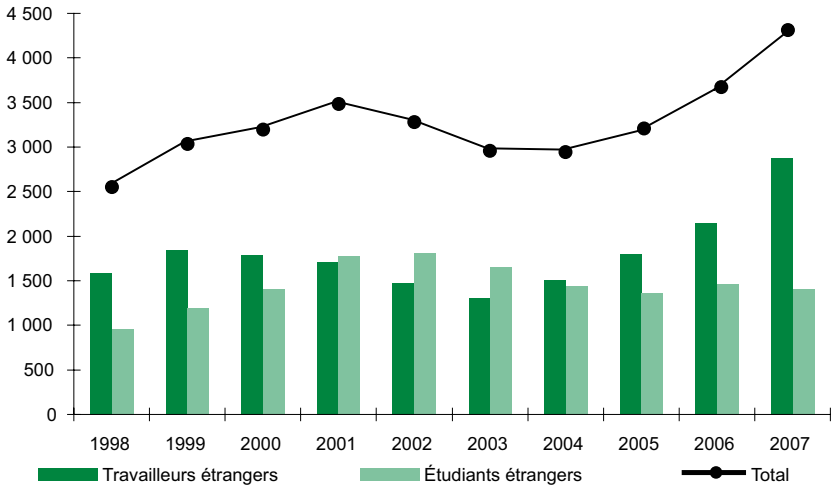

RÉSIDENTS TEMPORAIRES À WINNIPEG

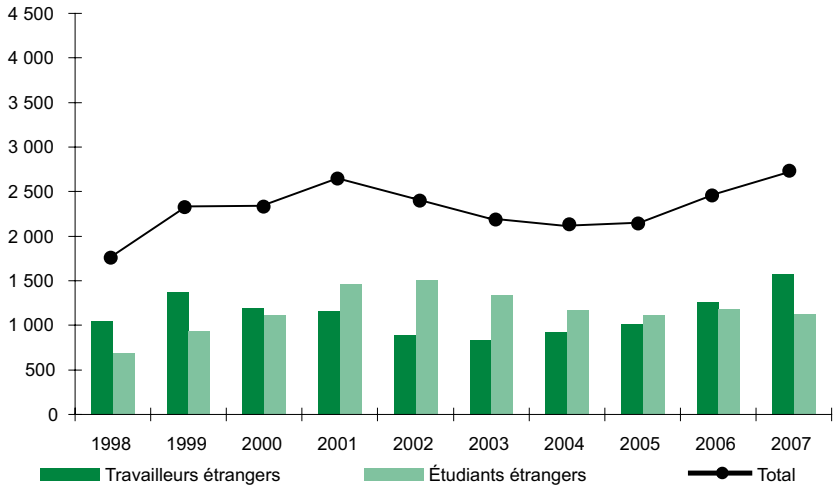

Les flux d'immigrants comprennent le nombre annuel de nouveaux arrivants au Canada provenant du système de données de Citoyenneté et Immigration Canada.

Aide à l'établissement et à l'intégration

Le Manitoba a obtenu de bons résultats pour attirer des immigrants dans la province, mais il importe tout autant d'amener ceux-ci à choisir d'y demeurer. Grâce à des fonds provenant des budgets fédéral et provincial, le Manitoba élabore et offre à l'échelle de la province des services d'établissement ainsi que des programmes d'anglais langue additionnelle pour les adultes, afin de faciliter l'intégration sociale des immigrants et de les aider à améliorer leur situation économique.

Services d'établissement et services liés au marché du travail

Depuis 2002, le Manitoba a enregistré une importante croissance grâce à des stratégies proactives en matière d'immigration. En outre, les mesures favorisant l'établissement, l'intégration et la protection des immigrants ainsi que celles liées à la reconnaissance de leurs titres de compétence ont été élargies afin de tenir compte du nouveau contexte qui prévaut. En 2007, des fonds ont été octroyés à 82 fournisseurs de services pour leur permettre d'offrir des services d'établissement dans le cadre du Programme manitobain d'intégration des immigrants.

En 2007, le gouvernement du Manitoba a créé une nouvelle stratégie d'établissement des immigrants dans le but d'améliorer les services et d'élargir les programmes afin d'aider les immigrants à s'établir rapidement et à atteindre un niveau de vie satisfaisant dans un court délai. La stratégie, qui est axée sur dix principaux secteurs de services, est le fruit de consultations poussées auprès de nouveaux arrivants, d'organismes communautaires, du Conseil de l'immigration du Manitoba et du Conseil ethnoculturel manitobain de consultation et de revendication.

SECTEURS DE SERVICES DE LA STRATÉGIE D'ÉTABLISSEMENT DES IMMIGRANTS DU MANITOBA

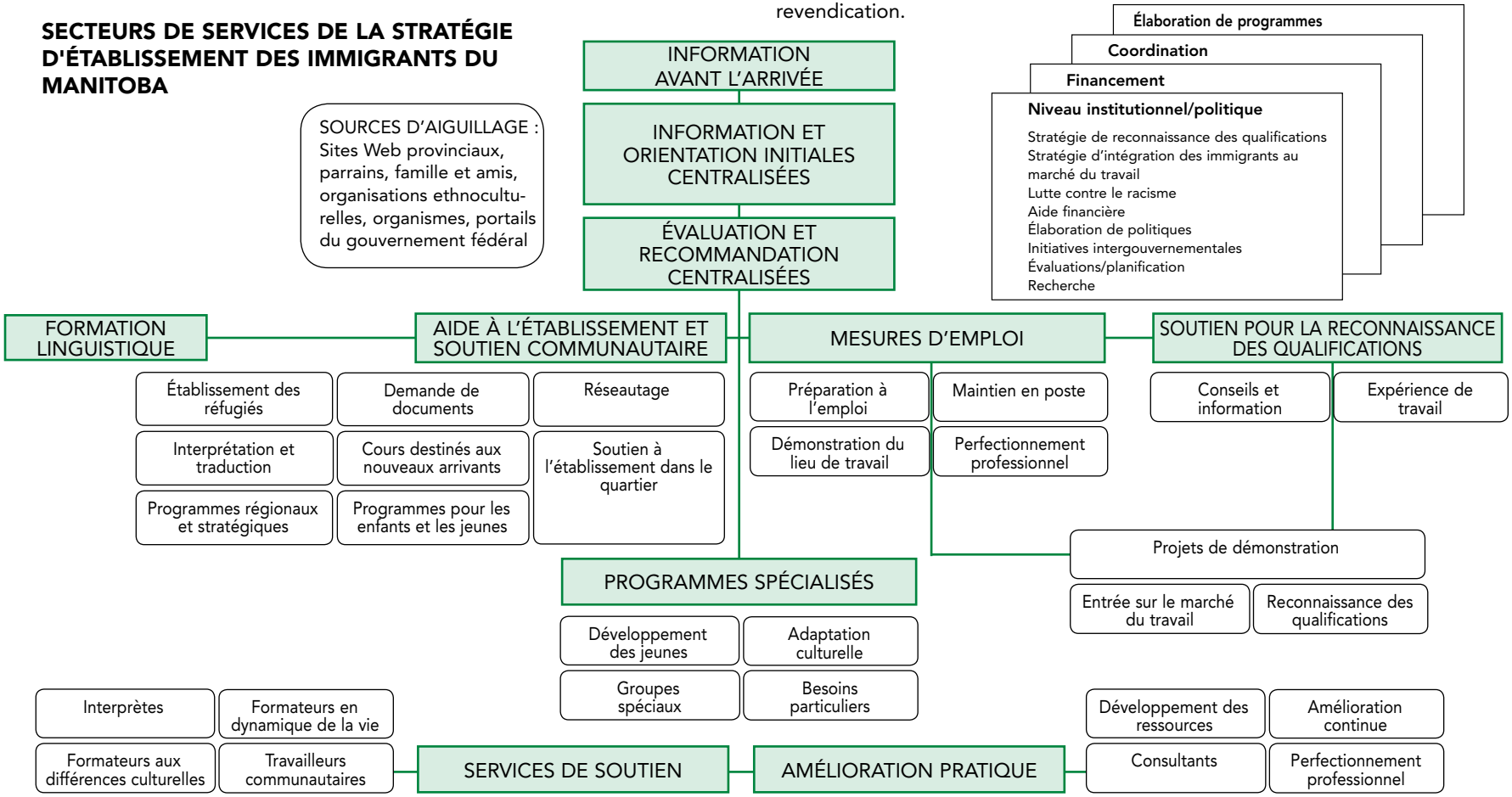

Formation linguistique pour les adultes

Le Manitoba continue de créer des programmes de formation linguistique répondant aux divers besoins des nouveaux arrivants dans les écoles, au sein des collectivités, au travail et en ligne. En 2007, des fonds ont été octroyés à 86 fournisseurs de services pour leur permettre d'offrir des programmes d'anglais langue additionnelle pour les adultes dans le cadre du Programme manitobain d'intégration des immigrants. Par ailleurs, 3 246 évaluations de la capacité d'expression en anglais des nouveaux arrivants ont été menées selon les Niveaux de compétence linguistique canadiens, et 6 500 apprenants ont suivi des programmes d'anglais langue additionnelle pour les adultes.

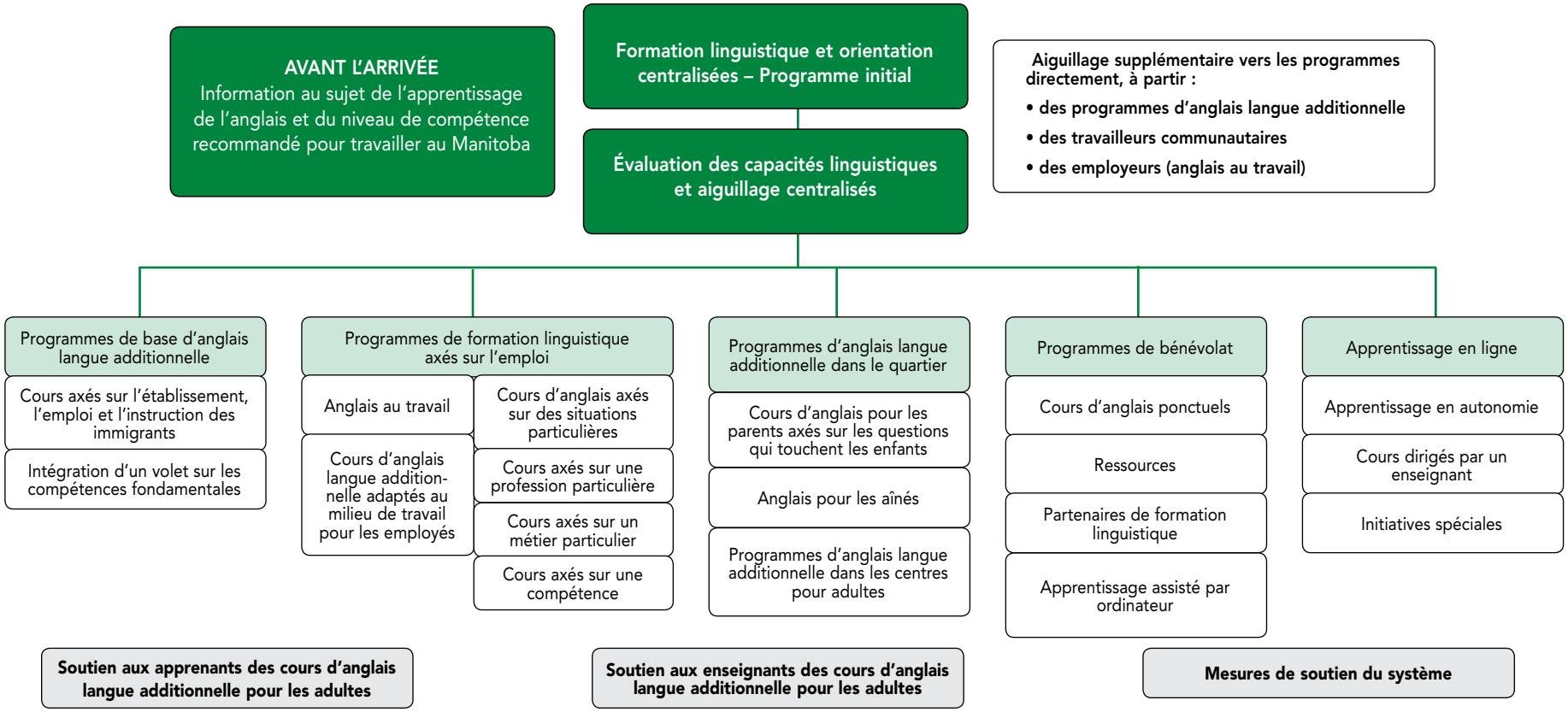

Stratégie d'intégration des immigrants au marché du travail

La Stratégie d'intégration des immigrants au marché du travail est une initiative interministérielle à laquelle participent Travail et Immigration Manitoba, Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba de même que Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba. L'objectif de l'initiative est d'améliorer la situation des immigrants sur le marché du travail au Manitoba grâce au renforcement de la coordination entre les ministères et à la détermination des principaux secteurs de collaboration possibles. En outre, la stratégie prévoit la création d'outils et de ressources qui font défaut pour soutenir l'objectif global visé.

Les secteurs de collaboration à long terme prioritaires sont les suivants :

- coordination des mesures de soutien et renforcement des capacités pour amener les employeurs à intégrer les immigrants au marché du travail du Manitoba
- soutien et orientation au marché du travail offerts avant et après l'immigration
- mise au point d'outils et de ressources visant l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétence et qualifications acquis à l'étranger
- renforcement des moyens à la disposition des intervenants pour offrir des services liés au marché du travail aux immigrants

En 2007, 19 projets ont été entrepris, dont un certain nombre de projets de transition professionnelle dont ont tiré parti 199 immigrants et plus de 65 employeurs manitobains.

Voici des exemples des initiatives menées :

- stage professionnel pour des immigrants qualifiés
- programme pilote d'orientation au marché du travail avant l'immigration, offert à Manille aux personnes choisies comme candidats des provinces et ayant comme destination le Manitoba
- perfectionnement des compétences essentielles pour les immigrants des métiers d'apprentissage
- programme pilote d'alphabétisation et d'anglais langue additionnelle pour adultes visant à faciliter la transition sur le marché du travail des apprenants ayant de faibles connaissances de l'anglais
- mise au point d'un modèle d'évaluation et de formation visant à combler les lacunes en matière de compétences pour des infirmières formées à l'étranger

Notes

RENSEIGNEMENTS

Site Web : www.immigreraumanitoba.com

TRAVAIL ET IMMIGRATION MANITOBA
Division de l'immigration et du multiculturalisme
213, avenue Notre Dame, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) Canada R3B 1N3

Tél. : (Canada 001) 204 945-4631
Téléc. : (Canada 001) 204 948-2882
Courriel : immigreraumanitoba@gov.mb.ca

Also available in English
novembre 2008

Manitoba